

LES CARRIÈRES CALCAIRES EN HAUTE-GIRONDE PRÉVOIR LES MUTATIONS DES PAYSAGES DE LA SURFACE, À L'APPARITION D'ALÉAS SOUTERRAINS

Risques, Carrière, Mutations, Rural, Vignoble

La pierre calcaire avec laquelle est construite Bordeaux vient de carrières creusées dans les campagnes alentours, chacune ayant son identité et prenant part entre autres à un territoire viticole diversifié. Ce calcaire a fait l'objet d'excavations massives entre le XVIII^e siècle jusqu'à ces 50 dernières années. La région touchée s'étendant à 400 km² du nord à l'est de Bordeaux, est creusée de toutes parts et connaît un risque nouveau avec le vieillissement des carrières.

Ces aléas sont évidemment très préoccupants d'autant que la majorité des carrières est oubliée. Le risque est décuplé par la dimension aléatoire de l'évènement : les galeries peuvent s'effondrer n'importe où, n'importe quand. Les médias dépeignent une opinion publique catastrophée et une situation désespérée. C'est ce tapage qui a attiré mon regard, via de nombreux articles sur les évènements.

La région touchée est vaste, elle comprend plusieurs Communautés de Communes, plusieurs Pays de vin*. La réflexion sera menée sur un territoire diversifié et le projet sera centré sur la commune de Prignac-et-Marcamps. Ce projet proposé prendra la ou les formes d'un aménagement pilote post-aléa ou pré-aléa, en surface et en sous-sol.

Prigac-et-Marcamps est représentative du territoire et de la problématique. Elle est touchée par les aléas, elle a des sites enfouis identifiés dangereux, des sites enfouis encore non identifiés, des sites fermés au public, des carrières encore en activité, ou des carrières éventrées ayant trouvé de nouveaux usages. Il y a également des activités ne dépendant pas des carrières mais qui souffrent malgré tout de leur présence. Notamment des châteaux de vin, fédérés par une coopérative de viticulteurs (sur place), une réserve naturelle sur un affluent à la Dordogne : le Moron, la Grotte de Pair-non-Pair : vestige du Paléolithique supérieur. Par ailleurs, l'article de journal ayant attiré mon attention portait sur le dépôt sauvage de déchets dans plusieurs tunnels de carrière, qui a fait l'objet d'un réel trafic ; une dérive de la présence des carrières sur le territoire, qui ne faisaient pas l'objet de valorisation ou traitement adapté.

Il s'agit d'une commune rurale, d'un peu plus de 1000 habitants pour 10km², la partie urbanisée représente 10% de sa surface pour laisser le reste à des vignes, terres en jachère ou bosquets. Les habitants travaillent ailleurs dans la région, et majoritairement sur la métropole de Bordeaux ; les SCoT des environs visent tous plus ou moins à s'inscrire la circonscription métropolitaine.

J'approcherai le sujet via trois angles, ils sont selon moi la division des aspects et des acteurs touchés dans de telles conditions. Il s'agit 1. d'un socle naturel, ce qui vit dessous et

dessus ; 2. la surface vécue et exploitée, par des humains et leur économie ; 3. les instances gouvernant le territoire à des échelles diverses et dont les pouvoirs d'action ne sont pas toujours contigus.

1. Le socle est le paysage auquel on a amputé cette pierre, créant un dessus et un dessous. Pierre que l'on a retirée, en marquant un vide que la nature s'évertue à combler systématiquement par l'affaissement de la couche supérieure. Quelle place trouver à cette vie et ces sous-sols dans un projet de territoire ?

2. L'économie à la surface liée aux carrières s'éteint sans traiter le problème des tunnels. Pour le reste, essentiellement la vigne, repose sur le même sol, celui qui fait le plafond de ces souterrains. Au delà d'activités, un quotidien prend place et des investissements se tiennent. Les sous-sols menacent des patrimoines variés, quel avenir offrir à une localité reposant sur un territoire ancré dans le risque ?

3. La Municipalité, le Département, la Région, la DREAL, la DDT, les observatoires liés au risque et/ou aux carrières. Ce sont des organismes et des services mettant en place des textes et plans encrant la méthode de préservation de l'environnement et de l'activité pour les 5, 15, 30 années à venir. L'identification des outils politiques utiles au projet permettra d'optimiser les jonctions et continuités entre gestion du risque, du paysage et de l'occupation du sol.

Dans un territoire sujet à un tel risque, quelles alternatives durables avancer ? De la préservation à la résilience ; de la solidification des activités à la réhabilitation des espaces touchés par les aléas.

La transition qu'engagent les projets de territoire, repose sur des points nécessaires (pré-requis des usagers / valeurs du paysage) et s'articule au niveau de points souples (signaux de nouveaux besoins / pratiques conflictuelles). De la même manière, des parties du territoire seront à protéger de manière proactive et d'autres devront céder devant les aléas en ayant planifié une réhabilitation.

Le territoire étudié est à une étape charnière de son évolution, un risque est identifié mais pas encore mesuré. C'est dans cet interstice que prend place le paysagiste, pour prévoir en amont l'aménagement et déterminer les postures à adopter suivant les contextes ; dans un souci de cohérence entre acteurs, activités, conditions du terrain.

** : Pays de vin : Vignoble, ensemble des vignes sur un même territoire, et rassemblés par un souci de cohérence géographique et historique, dans un but de valorisation économique et patrimoniale ; souvent lié aux appellations.*